

11 décembre 2024

# "Donnez-leur un questionnaire, des jeux sérieux, des ateliers !"

## La DGRH ouvre le bal

Au moment où les fonctionnaires voient leur droit à se soigner sans perte de salaire à nouveau remis en cause, où le secrétaire général confirme que le déménagement sur le site de Gentilly aura bien lieu, on ose parler de QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) !

Depuis la restructuration coup de poing de la DGRH en juin 2024 qui a provoqué pour certains collègues une modification brutale voire une suppression de leurs activités, la menace d'un déménagement désormais confirmée, le climat s'alourdit encore à la DGRH.

A tel point que la direction a mis en place un questionnaire QVCT au prétexte d'associer les personnels « au changement du quotidien » affirmant même que les bonnes idées viendront des agents !

Pour s'assurer de la participation des personnels, la DGRH déploie la panoplie habituelle :

- **Un questionnaire** destiné à recueillir les bonnes idées ressemblant à un inventaire à la Prévert dont on perçoit bien l'orientation **et des rappels incessants** à répondre.
- **Des invitations pressantes/injonctions de la hiérarchie** à faire des « jeux sérieux ». Le millésime 2024 est décerné au **SLAC** (sens-lien-activité-confort) développé par des spécialistes du management, censé stimuler les débats autour du bien-être au travail !

**La QVCT n'est pas le véritable sujet.** Ces questionnaires et jeux ne doivent pas masquer les objectifs ministériels à court terme, annoncés dans le projet stratégique 2024-2026 de la DGRH :

- Un repositionnement de la DGRH plus « stratégique » afin de privilégier le pilotage et l'accompagnement des services déconcentrés et des établissements.
- La logique de guichet unique, qui a déjà conduit à la fusion de bureaux de gestion comme ceux concernant les personnels de l'enseignement supérieur, a vocation à se diffuser dans la direction.
- La déconcentration des actes de gestion de certains corps, comme cela a été le cas pour celui des agrégés, va s'étendre. Comme le recommande l'IGÉSR dans son rapport, *Perspectives d'évolution des filières ITRF et ITA*, publié en juillet 2024, ce mouvement de déconcentration a vocation à concerner toutes les filières présentes dans les EPSCP. Il pourrait être envisagé en deux étapes, la première concernant les filières ITRF et administratives, la seconde permettrait d'atteindre les filières des bibliothèques ainsi que les personnels sociaux et de santé.

Ces objectifs vont avoir des **conséquences directes sur les agents de la direction, leurs emplois, leurs missions** et vont notamment se traduire par une diminution des postes de gestionnaires.

Au moment où des présidents et présidentes d'université manifestent avec le slogan « universités en danger » pour dénoncer l'impossibilité de boucler leurs budgets pour 2025, l'administration centrale envisage de confier aux universités déjà en manque cruels de moyens la gestion entière de corps !

Ne soyons pas dupes ! Les groupes de travail, séminaires et jeux en tout genre ne sont que des leurres qui laissent croire que les agents pourraient être les acteurs d'une possible amélioration de leurs conditions de travail.

Les objectifs de l'administration sont déjà définis et énoncés dans le projet stratégique de la DGRH.

**Focus sur DGRHA2-1, département issu de la fusion de deux bureaux**

En guise de QVCT, à un moment de l'année où les personnels connaissent une forte charge de travail, ils sont fortement incités à participer à des ateliers dédiés à l'optimisation et à la transversalité des procédures de gestion d'un département dont ils n'ont pas demandé la création-fusion. Pour accompagner ce surcroît de travail que représentent ces groupes, on invite à la convivialité par des petits déjeuners !

**La technique de la pseudo-association des personnels pour la qualité de vie au travail est bien celle qui est annoncée par le secrétaire général pour le projet Pascal !** Au premier semestre 2025, une « nouvelle phase du projet permettra collectivement de définir les aménagements et les agencements de futurs espaces de travail ainsi que l'offre de service ». Le secrétaire général ajoute pour ceux qui seraient réticents à participer à ces travaux « votre implication sera nécessaire à la réussite de ce projet » !

**De qui se moque-t-on ?** Le groupe de travail du 9 décembre consacré au regroupement des personnels sur le site de Gentilly a confirmé que le projet Pascal était validé par les autorités compétentes, avec **l'objectif d'une « occupation cible » de 2 393 résidents !** Le seul élément qui compte est d'appliquer aux 38 296 m<sup>2</sup> de surface utile brute des bâtiments le ratio de 16 m<sup>2</sup> par résident. Seule cette logique prime et l'entassement et le resserrement des personnels est assuré. Rappelons que la surface utile brute s'entend comme la surface totale de plancher d'un bâtiment, y compris couloirs, escaliers, sanitaires, restaurant administratif...

**Ce que le SNPMEN-FO revendique c'est :**

- **Aucune obligation de répondre à un quelconque questionnaire QVCT ! Il n'est nul besoin de répondre à des questionnaires pour constater la souffrance au travail des collègues !**
- **Aucune obligation de participer à des conférences, jeux sérieux ou atelier participatif portant sur l'organisation du travail alors que les collègues connaissent déjà des surcharges de travail !**
- **Non à toute disparition des missions de l'administration centrale ; retrait du projet de déconcentration de la gestion des agrégés, comme d'une prochaine décentralisation de la gestion des ITRF.**
- **Retrait du projet Pascal.**

***FO résister, revendiquer, reconquérir***

**Rejoignez le SNPMEN-FO :**

**Vos contacts :**

Anne Fauvaud, secrétaire générale du SNPMEN-FO – tél : 01 55 55 34 02  
[anne.fauvaud@education.gouv.fr](mailto:anne.fauvaud@education.gouv.fr)

Emmanuel Picard, secrétaire général adjoint – tél : 01 55 55 69 19  
[emmanuel.picard@education.gouv.fr](mailto:emmanuel.picard@education.gouv.fr)

Anne Tripier, experte FO au CSA - tél : 01 55 55 36 84  
[anne.tripier@education.gouv.fr](mailto:anne.tripier@education.gouv.fr)

**[www.snpmen-fo.fr](http://www.snpmen-fo.fr)**